

CARACTERISATION AGRO-PEDOLOGIQUE DES PARCELLES D'EPANDAGE

Les parcelles d'épandage ont fait d'observations de terrain, avec sondages à la tarière.

Elles ont, ensuite, été classées en fonction de leur aptitude à l'épandage, selon la méthode simplifiée :

- Classe d'épandage 0 : Sol inapte à l'épandage
- Classe d'épandage 1 : Aptitude Moyenne à l'épandage
- Classe d'épandage 2 : Bonne aptitude à l'épandage.

Aptitude à l'épandage d'un sol : définition de la méthode simplifiée

L'aptitude à l'épandage se définit comme la capacité d'un sol à recevoir et fixer l'effluent sans perte de matières polluantes (par écoulement superficiel ou percolation directe dans le sous-sol), à l'épurer (par oxydation des matières organiques et destruction des germes pathogènes) et à maintenir les éléments fertilisants à la disposition des plantes cultivées.

Elle dépend de plusieurs critères dont les principaux sont :

L'hydromorphie
La capacité de rétention
La sensibilité au ruissellement

→ **L' hydromorphie** est la sensibilité ou tendance à l'engorgement en eau qui accroît les risques d'écoulements superficiels et d'asphyxie des sols (appauvrissement en oxygène) et par voie de conséquence empêche le développement des micro-organismes épurateurs aérobies.

Classement simplifié des sols hydromorphes

Sols hydromorphes	Sols saturés en eau plus de 6 mois par an.	Aptitude 0
Sols moyennement hydromorphes	Sols saturés en eau entre 2 et 6 mois par an.	Aptitude 1
Sols peu hydromorphes	Sols saturés en eau moins de 2 mois par an.	Aptitude 2

La capacité de rétention : elle est fonction de la texture du sol et de sa profondeur ; elle détermine son pouvoir filtrant et sa capacité à maintenir les éléments minéraux à portée des racines.

→ **La sensibilité au ruissellement** : plusieurs facteurs aggravants sont à considérer :

La pente

Un sol battant : sol durci superficiellement suite aux intempéries régulières sur un sol nu.

Des sols engorgés en hiver sont inaptes à l'épandage pendant cette période ; ils redeviennent aptes au printemps lorsque le ressuyage a eu lieu et lorsque la végétation se développe.

Des sols peu épais à texture grossière sont trop filtrants pour recevoir du lisier en période hivernale (risque de percolation rapide) ; par contre, ils peuvent très bien valoriser les apports de printemps.

Définition des 3 classes d'aptitudes à l'épandage :







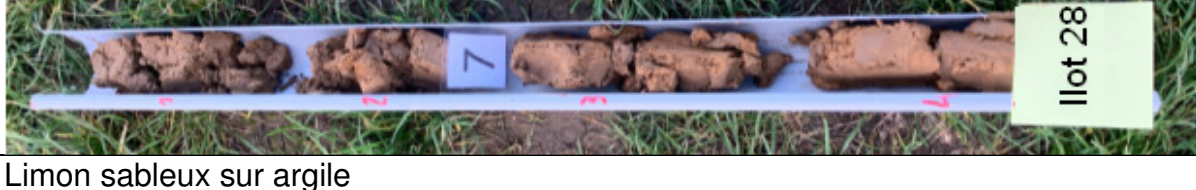
Classes d'aptitude à l'épandage	Caractéristiques du sol	Commentaires
Aptitude 0 Sol inapte à l'épandage	<ul style="list-style-type: none"> - Sols humides sur au moins 6 mois de l'année (forte saturation en eau – hydromorphie importante). - Pente trop forte car : accès difficile des engins agricoles, risque de ruissellement - Sols très peu profonds (< 20 cm) - Sols de texture très grossière - Sur roches 	<p>Epandage interdit toute l'année (minéralisation faible et risque de ruissellement) Les sols sont trop humides ou trop peu profonds, ou de texture trop grossière pour " conserver " des déjections qui vont passer rapidement dans le milieu aquatique.</p> <p>Les surfaces drainées depuis moins de 2 ans doivent être mentionnées, et exclues de l'épandage compte tenu des risques de ruissellement et les risques de colmatage des drains en particulier par le lisier.</p>
Aptitude 1 Aptitude moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Sols moyennement profonds (entre 30 et 60 cm) et/ou moyennement humides (hydromorphie moyenne). Pente moyenne - les terrains de pente située entre 7-15% liés à un risque de ruissellement, - les sols riches en cailloux, graviers, sables grossiers (risque de percolation rapide de l'effluent en profondeur). 	<p>Epandage accepté La période favorable à l'épandage se limite généralement pour ces sols à la période proche de l'équilibre de déficit hydrique. Les risques de ruissellement ou de lessivage seront d'autant plus limités si les épandages sont correctement réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - épandages sur prairies, - sols très bien ressuyés, - risques de pluie peu importants, - apports limités, - épandages proches du semis.
Aptitude 2 Bonne aptitude à l'épandage	<ul style="list-style-type: none"> - Sols profonds (> 60 cm) , - Hydromorphie nulle : peu humides - De faible pente - Bonne capacité de ressuyage (absorbe facilement l'eau et redevient sec en moins de 2 jours après une pluie importante) 	<p>Epandage sous réserve du respect du calendrier et des distances réglementaires.</p>








Les sols du plan d'épandage sont type argiles à silex et limons argileux à silex.





La note attribuée pour l'aptitude des sols est la plus limitante des notes attribuées pour chacun des trois critères.

Les sondages ont été réalisés sur une profondeur de 60 cm, ou, jusqu'à la roche mère pour les profondeurs de sol inférieures à 60 cm.

Principaux types de sol rencontrés

Sonda ge	0-10cm	10-20 cm	20-30 cm	30-40 cm	40-50 cm	50-60 cm	60-70cm	70-80 cm	80-90cm
1									
	Limon argilo sableux sur argile à silex								
2									
	Argile à silex								
3									
	Limon argileux								
4									
	Limon sur argile								
5									
	Limon argilo sableux sur argile								
6									
	Limon argilo sableux sur argile								
7									
	Limon sableux sur argile								

8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	

15	
Argile avec cailloux	
16	
Argile calcaire	
17	
Argile profonde sur calcaire	
18	
Limon argileux sur argile à silex	